



Strasbourg, 2023/12/04

NOTICE TO SKIPPERS N° FR/2023/08161

Legal text :

article 1.22 du Règlement de Police pour la Navigation du Rhin

Damage on infrastructure (Ecluses de Gambsheim)**Défaut lisse de guidage amont sas Est, rive droite****Extreme vigilance (all - dans les deux sens)**

- **from 2023/12/04 at 16:00 to 2024/01/19 at 17:00 - avec pour périodicité : Permanent**
 - o **Rhin canalisé (écluses de Gambsheim - Sas Est 2)**
pk 308,817 - Right bank

Comment :

Une lisse de guidage en rive droite, proche de la porte amont, s'est cassée, créant un décroché signalé par drapeau.

Pendant cette période, les usagers sont priés de se conformer aux indications de l'éclusier de service et de respecter les mesures suivantes :

- Ralentissement de la vitesse à l'approche du sas, éviter que les bateaux glissent sur les lisses de la rive droite.
- Ne pas serrer la rive droite avant le passage de la porte amont.

Les navigants sont tenus à la plus grande vigilance lors des manoeuvres d'entrée et de sortie du sas en amont de l'écluse.

In case of need, you may contact the following authorities :

CARING, 2 Route de l'Ill, BP 61019, 67761 GAMBSHEIM CEDEX

Tél : 0388597659 - Fax : 0388597639

Expiration date :

2024/01/20

Chef d'Unité

Jérôme ALBARET